



## Injonction de payer unique mais deux dossiers ouverts

-----  
Par Ktee13

Bonjour à tous

Voilà, en 2016 suite à une séparation compliquée j'ai souscrit deux crédits de 1000 euros chez COFIDIS (c'est idiot je sais)

J'ai remboursé tant que j'ai pu puis très vite je n'ai plus pu payer

Fin 2018 j'ai reçu une injonction de payer de 673 euros, je paye 50 euros / mois depuis à un cabinet d'huissiers

Or j'ai demandé un décompte et je recois deux décomptes différents pour un montant de plus de 1300 euros ... En n'ayant qu'une injonction de payer

Voilà plusieurs jours que je demande la copie de la deuxième IP et ils ne me répondent pas.

De plus j'ai des frais simplement nommés : acte qui s'élèvent à 140 euros pour un dossier et 90 pour l'autre.

Se peut il que les huissiers essaient de recouvrer une dette forclose et sans IP ? Merci

-----  
Par ESP

Bonjour

L'huissier disposait-il d'un titre exécutoire ?

-----  
Par Ktee13

Il me semble que oui mais j'ai déménagé entre temps et j'ai perdu un carton entier de papiers

Je leur ai demandé la copie des titres exécutoires également mais depuis c'est le grand silence alors qu'ils sont d'habitude très prompts à me contacter ou à me menacer si j'effectue le virement avec un jour de retard

Je pense que je vais contacter le tribunal directement, ils sauront me dire si il y a bien deux IP je suppose ?

Surtout que j'ai souvenir que les deux crédits étaient gérés par deux sociétés différentes dont une qui a cessé de me harceler quand je leur ai dit que la dette était forclose

Et la tout se retrouve dans ce cabinet d'huissiers